

Critères pour la bourse au mérite des facultés



FACULTÉ
**MÉDECINE, MAÏEUTIQUE,
SCIENCES DE LA SANTÉ**
Université Catholique
de Lille 1875

Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
Les Licences 2 et 3 Santé sur 24/25	<ul style="list-style-type: none"> Avoir été inscrit en L1 ou L2 Santé ou L1 ou L2 Accès Santé Moyenne supérieure ou égale à 13 avec obtention de la L1 ou L2 Santé en 1^{ère} session Quotient familial annuel < 15000€ 	<p>Avant le 4 octobre 2024 : envoi du dossier de demande par email :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lettre de Motivation Copies de relevé des notes du baccalauréat Copie de la demande de bourse ou notification du CROUS (si demande faite) Dernier avis fiscal des deux parents 	<p>Valérie Burnod valerie.burnod@univ-catholille.fr</p>	De 500€ à 2000€	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>
Les doubles cursus (FGSM3) > Note parcours académique + Master recherche	<ul style="list-style-type: none"> Excellence académique Quotient familial annuel < 15000€ 	<p>Avant le 4 octobre 2024 : envoi du dossier de demande par email :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lettre de Motivation Curriculum Vitae Copie du dossier de candidature dans un Master 1 de la Faculté 		De 500€ à 2000€	
Etudiants avec jobs	<ul style="list-style-type: none"> Excellence académique Quotient familial annuel < 15000€ Nécessité d'avoir un emploi régulier durant l'année universitaire concomitant aux études afin de subvenir aux besoins de la vie courante 	<p>Avant le 4 octobre 2024 : envoi du dossier de demande par email :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lettre de Motivation Copies de relevé des notes du baccalauréat Copie de la demande de bourse ou notification du CROUS (si demande faite) Dernier avis fiscal des deux parents 		De 500€ à 2500€	

Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
Licence 1, 2 et 3	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence académique (résultats au bac + années universitaires antérieures) • Boursier CROUS et/ou revenus fiscaux des parents ou répondant financier < 80 000€ ou quotient familial mensuel < 1 111€ 	Réponse d'attribution communiquée entre fin mai et fin septembre	<p style="text-align: center;">Site FGES</p> <p style="text-align: center;">fges@univ-catholille.fr</p>	De 250€ à 2000€	En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.
<p style="text-align: center;">Admissions parallèles*</p> <p style="text-align: center;"><i>(hors contrat de professionnalisation):</i></p> <p style="text-align: center;">Licence 2 et 3</p> <p style="text-align: center;"><i>*reconductible en année 2 sous conditions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence académique (résultats au bac + années universitaires antérieures) • Engagement personnel (job, associatif) • Boursiers CROUS et/ou revenus fiscaux des parents ou répondant financier < 50 000€ 	<p>Le dossier de bourse est à compléter lors de la candidature et à retourner avant début Juin pour la première session et avant début Août pour la deuxième session.</p> <p>Réponse d'attribution communiquée lors de l'entretien de sélection</p>			
<p>L'Année Préparatoire aux Études Scientifiques</p> <p><i>(non éligible à une bourse CROUS)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Critères sociaux : revenu fiscal de référence < 50 000€ • Critères d'excellence 	Réponse d'attribution communiquée entre fin mai et fin septembre		500€	
<p>Masters 1 ou 2</p> <p><i>(hors contrat de professionnalisation)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence académique (résultats au bac + années universitaires antérieures) • Engagement personnel (job, associatif) • Boursiers CROUS et/ou revenus fiscaux des parents ou répondant financier < 50 000€ 	<p>Dossier de bourse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de revenus • Fiche salaire job étudiant et/ou contrat de travail • Demande écrite de bourse • Réponse du jury après chacune des périodes de sélection 		De 250€ à 2000€	



Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
Licence 1	<ul style="list-style-type: none">• Critères sociaux : être boursier CROUS et/ou revenus fiscaux < 75 000€• Critères d'excellence : moyenne générale de 16/20 au Baccalauréat <i>Les deux critères sont cumulables.</i> <p>En fonction du campus et pour chaque filière de Licence 1, un quota de bourse est défini :</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Campus lillois</u> : 13<ul style="list-style-type: none">• Filière DCJ : 5• Filière Euro : 4• Filière DSP : 4• <u>Campus d'Issy Les Moulineaux</u> : 7<ul style="list-style-type: none">• Filière DCJ : 4• Filière Euro : 3 <p><i>L'attribution se fait par ordre de classement décroissant de la moyenne générale du baccalauréat.</i></p> <p><i>Au cas où le quota ne serait pas atteint dans une filière, le reliquat serait distribué dans les autres filières et campus, sous réserve que les conditions soient remplies par les étudiants.</i></p> <p><i>Les étudiants inscrits en double diplôme ne sont pas concernés par ce dispositif de financement des études.</i></p>	<p>Avant le 15 juillet 2024 : envoi du dossier de demande par email :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lettre de Motivation• Copies de relevé des notes du baccalauréat• Copie de la demande de bourse ou notification du CROUS (si demande faite)• Dernier avis fiscal des deux parents <p><i>Une commission composée des directeurs de formation se réunira sous la présidence du doyen ou de son représentant pour sélectionner les dossiers et attribuer les bourses.</i></p> <p><i>L'attribution d'une bourse n'est effective qu'après admission et inscription de l'étudiant dans une licence 1 de la faculté.</i></p>	<p>Faculté de Droit</p> <p>fld@univ-catholille.fr</p>	<p>Bourse individuelle de 1500 € versée directement par virement à l'étudiant(e). <i>(en cas d'abandon de l'étudiant dans le cursus choisi, la totalité de la bourse devra être remboursée)</i></p>	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>



Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
Master 1	<ul style="list-style-type: none">• Avoir été inscrit en L3 à la Faculté de Droit l'année précédente• Avoir obtenu la L3 en 1ère session, Mention Assez-bien• Avoir une note supérieure à 12/20 à la Box Certificative 3 (BC3) <i>Les deux derniers critères sont cumulables.</i> <p>En fonction du campus et pour chaque filière de Licence 3, un quota de bourse est défini:</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Campus lillois</u>: 11 <p><i>L'attribution se fait par ordre de classement décroissant de la moyenne générale dans la promotion de Licence 3. Au cas où le quota ne serait pas atteint dans une filière, le reliquat serait distribué dans les autres filières et campus, sous réserve que les conditions soient remplies par les étudiants. Les étudiants en contrat de professionnalisation et les étudiants inscrits aux doubles diplômes ne répondent pas aux critères de sélection énoncés ci-dessus ne sont donc pas concernés.</i></p>	<p>Avant le 30 juillet 2024 : envoi du dossier de demande par email :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lettre de Motivation• Curriculum Vitae• Copie du dossier de candidature dans un Master 1 de la Faculté <p><i>Une commission composée des directeurs de formation se réunira sous la présidence du doyen ou de son représentant pour sélectionner les dossiers et attribuer les bourses.</i></p> <p><i>L'attribution d'une bourse n'est effective qu'après admission et inscription de l'étudiant dans un master 1 de la faculté.</i></p>	<p>Faculté de Droit</p> <p>fld@univ-catholille.fr</p>	<p>Bourse individuelle de 2000 € versée directement par virement à l'étudiant(e). <i>(en cas d'abandon de l'étudiant dans le cursus choisi, la totalité de la bourse devra être remboursée)</i></p>	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>



Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
<p>Doubles diplômes: Business & Law Management (avec l'EDHEC)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Être boursier CROUS et/ou revenus fiscaux inférieur à 75 000€• Avoir une mention très bien au baccalauréat pour les L1 ou avoir une mention bien au module de droit au sein du programme dédié <p><i>Les 2 critères sont cumulables.</i></p> <p>En fonction du campus et pour chaque programme, un quota de bourse est défini :</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Campus lillois</u>: Business Law and Management (L3, M1, M2, hors césure) <p>L'attribution se fait par ordre de classement décroissant de la moyenne générale.</p> <p><i>Au cas où le quota ne serait pas atteint dans un programme, le reliquat serait distribué dans les autres filières et campus, sous réserve que les conditions soient remplies par les étudiants.</i></p> <p><i>Les étudiants inscrits en BLM via l'Edhec ne sont pas éligibles à la bourse.</i></p>	<p>Avant le 30 juillet 2024 : envoi du dossier de demande par email :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lettre de motivation,• Copie du relevé de note• Copie de la demande de bourse ou de la notification du CROUS, si demande en a été faite• Dernier avis fiscal des deux parents <p><i>Une commission composée des directeurs de formation se réunira sous la présidence du doyen ou de son représentant pour sélectionner les dossiers et attribuer les bourses.</i></p> <p><i>L'attribution d'une bourse n'est effective qu'après admission et inscription de l'étudiant dans le programme.</i></p>	<p>Faculté de Droit</p> <p>fld@univ-catholille.fr</p>	<p>Bourse individuelle de 1500 € versée directement par virement à l'étudiant(e).</p> <p><i>(en cas d'abandon de l'étudiant dans le cursus choisi, la totalité de la bourse devra être remboursée)</i></p>	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>



Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
<p>Licences 1^{ère} année:</p> <ul style="list-style-type: none">• LLCE Anglais• Lettres Modernes• Histoire	<ul style="list-style-type: none">• Moyenne minimum de 14/20 en 1^{ère} & Terminale (dans les matières fondamentales)• Revenus fiscaux des parents < 80000€	<p>À partir du 15 juillet 2024: envoi du dossier de candidature (par mail ou en recommandé avec accusé de réception) avec les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• Lettre de Motivation• Copies des bulletins de 1^{ère} et Terminale• Copie de la demande de bourse ou notification du CROUS (si demande faite)• Dernier avis fiscal des deux parents ou du répondant financier	<p>Anais CORRION 60 Boulevard Vauban CS 40109 59016 LILLE CEDEX</p> <p>anais.corrion@univ-catholille.fr</p>	<p>2000€</p>	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>
<p>Niveau Master:</p> <p>Master Affaires Internationales Trilingues-Marketing International & Négociation en double diplôme avec Liverpool Hope University</p>	<ul style="list-style-type: none">• Moyenne générale minimum de 13/20, globale sur les trois années post-bac (ex: moyenne générale de 13/20 sur les Licences 1, 2 et 3)• Niveau C1 en anglais• Projet professionnel en lien avec le double diplôme• Revenus fiscaux des parents < 80000€	<p>À partir du 15 juillet 2024: envoi du dossier de candidature (par mail ou en recommandé avec accusé de réception) avec les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• Copies des bulletins de notes des trois années post-bac• Justificatif certifiant du niveau d'anglais• Projet professionnel en anglais• Dernier avis fiscal des deux parents ou du répondant financier		<p>3 000 € (1 500 € par année de master)</p>	

Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
<p>Ce dispositif s'adresse aux étudiants de USCHOOL.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La motivation du candidat et l'adéquation de son projet personnel et/ou professionnel avec la formation suivie dans l'établissement, • Critères académiques (résultats, assiduité, comportement...) • Critères sociaux (justifiables sur avis d'imposition et/ou bourse) • Critères d'engagement (job étudiant, engagement associatif...) 	<p>Les candidats doivent envoyer par e-mail au plus tard le 13 septembre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de motivation • Une copie de la demande de bourse ou notification au Crous (si demande faite) • Un curriculum vitae • Tout document justifiant la demande <p><i>Une commission interne se réunira sous la présidence de la directrice déléguée de USCHOOL ou sa représentante pour sélectionner les dossiers et attribuer les bourses.</i></p>	<p>Directrice déléguée :</p> <p>carole.blaringhem@univ-catholille.fr</p>	<p>Le montant de la bourse au mérite varie entre 500 et 3000€, suivant le dossier.</p> <p>L'attribution de la bourse n'est effective qu'après admission et inscription de l'étudiant dans le programme.</p> <p><i>Le montant de la bourse sera déduit sur les échéances liées au règlement de la scolarité.</i></p> <p><i>En cas d'abandon de l'étudiant dans le cursus choisi, la totalité de la bourse devra être remboursée.</i></p>	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>

Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
<p>Admissions parallèles (hors contrat de professionnalisation) : Licences 2 ou 3 CFA*</p> <p><i>*reconductible en année 2 sous conditions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence académique (résultats au bac + années universitaires antérieures) • Engagement personnel (job, associatif) • Boursiers CROUS et/ou revenus fiscaux des parents ou répondant financier < 80 000€ ou quotient familial mensuel < 1111€ 	<p>Dossier de bourses à compléter lors de la candidature et à retourner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avant début Juin pour la première session, • avant début Août pour la deuxième session <p><i>Résultats d'attribution communiquée lors de l'entretien de sélection</i></p>	<p>Site ISEA :</p> <p>www.isea.fr</p>	<p>De 250 à 1000€</p>	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>



BOURSE APPELÉE ESPOL SCHOLARSHIP

Filières concernées	Critères d'attribution	Calendrier	Contact	Montant	Le + des FACS
<p>Licences 2 ou 3 Masters 1 ou 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Excellence académique (parcours universitaire et/ou scolaire antérieur) • Motivation • Adéquation du projet professionnel de l'étudiant avec sa formation à ESPOL 	<p>Au plus tard le 3 juillet 2024 : envoi par e-mail d'une lettre de motivation, d'un CV et d'une ne attestation indiquant le classement de l'année académique 2023-2024 <i>Réunion d'une commission interne courant juillet</i> Résultats : fin juillet 2024</p>	<p>Grégory Scieux gregory.scieux@univ-catholille.fr</p>	<p>De 1000 € à 2000 €</p>	<p>En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.</p>